

DELIBERATION
**du Conseil des Etablissements Associés du réseau des établissements d'ESR du site
Champardennais**

Séance du 27 février 2019

**Délibération n°3-2019 relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt – Projet
« La bioéconomie : organisation, innovation, soutenabilité et territoire »**

**Vu le décret n°2017-1832 du 29 décembre 2017 portant association
d'établissements du site champenois**

**Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et à la
Recherche**

**Par délibération en date du 27 février 2019, le Conseil des Etablissements Associés approuve le projet
« La bioéconomie : organisation, innovation, soutenabilité et territoire »**

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	17	Membres présents	14
Membres en exercice	17	Membres représentés	5
Majorité absolue			
Nombre de pouvoirs	5		

Décompte des suffrages

Voians	14	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0
--------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Le montant de la subvention accordée s'élève pour l'année 2019 à 2 000 €.

Visa du Président



Guillaume GELLE